Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215601113-20260415-2026_04_06-DE

COMMUNE DE LIMERZEL
56220 LIMERZEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMERZEL

L'an deux mil vingt-six, le 15 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LUBERT Serge, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2026

Présents : LUBERT Serge, GAIN Sylvie, LUCAS Eric, DEGRES Odile, BEGOT Jean François, PINEAU Catherine, GUIHO Jacques, ALLAIN Fabrice GROLLEAU Emmanuel, MORICE Chantal, GUIBOURET Christine, LE BODO Sébastien, DANIEL Frédéric, LECLAIRE Pauline

Absent excusé : BON Marguerite

Pouvoir : Madame BON Marguerite donne pouvoir à Monsieur LUBERT Serge pour toutes délibérations

Nombre de Conseillers en exercice..... 15
Nombre de Conseillers présents 14
Nombre de Conseillers votants 15

Secrétaire de séance : PINEAU Catherine

2026-04-06 : Fixation des taux d'imposition communaux pour l'année 2026
Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code général des impôts,
Vu l'avis favorable de la commission finances,
Vu l'état de notification des bases prévisionnelles d'imposition pour l'année 2026,
Considérant les besoins de financement du budget communal,

Après en avoir délibéré,
DÉCIDE de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants : 16.21%
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 33,42%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58.26 %
PRÉCISE que ces taux s'appliquent aux bases notifiées par l'administration fiscale ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette décision.
Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
A Limerzel, le 16 avril 2026
Le Maire,
Serge LUBERT

